

## Communiqué

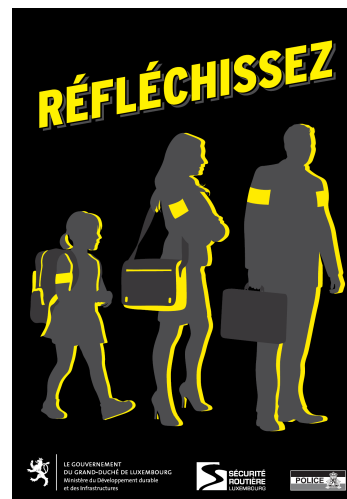
### Lancement de la campagne « Réfléchissez » / « Gitt siichtbar » (19.10.2017)

Entre 2011 et 2015, près de 65 % des collisions entre un véhicule et un piéton se sont produits dans l'obscurité. En 2016, 8 piétons ont été tués sur la route.

Comme en ce début d'automne le risque pour les piétons d'être impliqués dans un accident de la circulation augmente en raison des conditions de visibilité peu favorables, le ministère du Développement durable et des Infrastructures en collaboration avec La Sécurité Routière et la Police Grand-Ducale lancent l'action de sécurité « Réfléchissez » / « Gitt siichtbar » dans le cadre de la **Journée de la sécurité routière** le dimanche 22 octobre 2017.

La campagne de sensibilisation « Réfléchissez » poursuit un double objectif de prévention routière, à savoir :

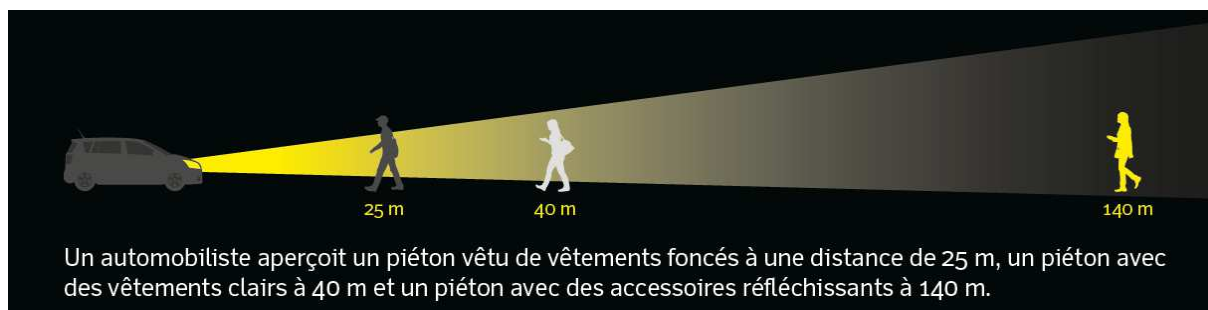
- encourager les usagers de la route vulnérables à se rendre visibles, notamment par le port de vêtements clairs et mieux encore par l'utilisation d'accessoires réfléchissants;
- lancer un appel aux conducteurs à redoubler d'attention et à adapter leur vitesse en présence d'usagers vulnérables.



Sur un stand d'exposition commun des trois acteurs, une action de distribution de matériel réfléchissant et de dépliants d'information se déroulera lors de l'exposition « Home and Living » dans la verrière de LUXEXPO THE BOX, entrée Nord, de 10h00 à 19h00 en date du dimanche 22 octobre 2017.

Parallèlement le message sera véhiculé sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Dans une 2<sup>e</sup> phase, le visuel de la campagne sera également apposé sur les autobus RGTR ainsi que sur 45 panneaux routiers.



### Quelques conseils :

**Piétons:** soyez visibles !

- Équipez-vous de vêtements avec matériel réfléchissant intégré, de brassards, de vestes, de bandes réfléchissantes aux parapluies, de plaquettes réfléchissantes – autant d'accessoires pour être vu à grande distance par les automobilistes.
- Marchez face à la circulation sur les routes de campagnes et portez le gilet de sécurité obligatoire.
- Tenez compte de la vitesse et de la distance des véhicules qui s'approchent. Assurez-vous d'être vu par les automobilistes.
- Mettez un collier réfléchissant à votre chien.

**Joggeurs** : Soyez visibles !

- Munissez-vous de brassards réfléchissants et portez des vêtements avec des éléments réfléchissants intégrés.
- Portez un gilet de sécurité qui est obligatoire si vous empruntez la chaussée hors agglomération.

**Automobilistes**: Soyez visibles !

- Allumez les feux lorsque les conditions de visibilité l'exigent.
- Signalez en temps utile vos manœuvres.
- Adaptez votre vitesse.
- Assurez-vous que les vitres et les feux du véhicule sont propres (en hiver déblayés de neige ou de givre).
- Prenez en compte les erreurs potentielles des piétons dans la circulation.

*Communiqué par le ministère du Développement durable et des Infrastructures, la Sécurité Routière asbl et la Police Grand-Ducale*

**Contact :**

FRANK Dany

Email : [danielle.frank@tp.etat.lu](mailto:danielle.frank@tp.etat.lu)

Tél. : (+352) 247-84406

GSM : (+352) 621 17 33 19

MEDINGER Isabelle

Email: [medinger@securite-routiere.lu](mailto:medinger@securite-routiere.lu)

Tél.: (+352) 31 97 86-1

STOLTZ Frank

Email : [frank.stoltz@police.etat.lu](mailto:frank.stoltz@police.etat.lu)

Tél. : (+352) 4997-2026